

**La problématique de la synonymie dans la traduction du
Coran en Français**

Par

Abdel Rahman Al-Khodary Saad Ad-Dine

Maître de conférences au département d'Islamologie Faculté de langues et
de traduction

Université de l'Azhar

Introduction :

Le Coran se caractérise par une richesse sémantique dont le traducteur doit prendre connaissance pour ne pas risquer de donner une traduction qui réduirait le sens de ses messages. Il se distingue, en effet, par une richesse stylistique considérée comme inimitable ; si bien qu'Al-Walid Ibn Al-Mughîrah quand il eut écouté le Coran dit : « Il a certes une douceur et il est pourvu d'une magnificence. Sa cime est fructueuse et sa base est généreuse. Il prévaut et rien ne prévaut sur lui »⁽¹⁾.

Chaque terme coranique a un sens précis et le simple fait de traduire ses termes par n'importe quels équivalents peut avoir de lourde conséquence. Pour traduire un mot, il faudra choisir entre plusieurs mots de l'autre langue, dont chacun n'aura qu'une correspondance incomplète ou approximative avec le mot arabe. Raison pour laquelle, on doit traiter les différences et les similitudes sémantiques pour une meilleure compréhension des concepts coraniques. Quand deux ou plusieurs mots sont rattachés à un seul contenu, on parle donc de synonymie. Et quand un seul mot est rattaché à deux ou plusieurs contenus, on parle de polysémie.

Parmi les sciences lexicographiques de l'arabe, se trouve "*ilm al-Fârûq al-lughawiyya*", c'est-à-dire la science des différences sémantiques. Celle-ci distingue les différentes acceptions véhiculées par des synonymes approximatifs (*mutaradifat*). Par exemple, les mots "*al-matar*" et "*al-ghayth*" désignent tous deux la pluie ; mais tandis que le premier terme traduit la pluie de manière générale, quels que soient ses effets et ses moments, le second exprime l'idée d'une pluie bénéfique, d'une ondée qui fait suite à la sécheresse.

Les pièges que rencontrent les traducteurs sont nombreux. Le plus problématique est la rareté de l'existence d'un mot recouvrant l'ensemble du sens d'un autre mot dans une langue étrangère. Il se peut qu'il n'existe même pas dans la langue cible un mot qui s'y rapproche. Le traducteur doit souvent faire un choix entre plusieurs mots ayant une certaine nuance, tout en respectant le sujet, le contexte, le style et de nombreux autres facteurs. Faire les bons choix peut revêtir une grande importance. En outre on ne doit pas oublier tout ce qui peut se cacher derrière un mot. Les mots suivants montrent, par exemple, la problématique du choix des mots : La tristesse (*Al- Houzn*), L'angoisse (*Al-Ghoussa*), Le chagrin (*Al-Gham*), L'amertume (*Al-*

(١) والله إن له لحلاوة، وإن عليه لتلاوة، وإن أعلاه لثمر، وإن أسفله لمغدق، وإنه يعلو ولا يُعلَى عليه. انظر محمد متولي الشعراوي: تفسير الشعراوي، دار الجليل، القاهرة، ١٩٩٢، المجلد الثالث عشر، صفحة رقم ٨١٥٧.

Mararah), La mélancolie (*Al-Sowayda'*), etc.

Notre objectif est d'étudier la problématique de la valeur du mot arabe dans le Coran tout en montrant la question de l'inimitabilité linguistique du Coran. En effet, la perfection linguistique du Coran est considérée comme l'un de ses aspects miraculeux. Nous allons essayer de jeter la lumière sur la problématique de l'existence de la synonymie dans les langues arabe et française. Et nous allons analyser certaines traductions françaises des versets coraniques synonymiques afin de déterminer dans quelle mesure le processus de la traduction a été influencé par les synonymes.

Nous voudrions également savoir si ou non le Coran utilise la synonymie et comment les différents traducteurs ont traité les termes coraniques qui semblent représenter un cas de synonymie.

Nous adoptons, pour cette recherche, une méthode analytique et comparative. Analytique dans la mesure où nous allons analyser le phénomène de la synonymie dans les langues arabe et française ; comparative parce qu'elle traite le problème de la synonymie dans plusieurs traductions du Coran.

I. La problématique de la synonymie et de sa traduction

1. La synonymie dans la langue arabe

La langue arabe connut un grand débat en ce qui concerne la synonymie ⁽²⁾ entre adeptes et opposants. Les premiers affirmaient que la synonymie existait et faisait état des synonymes de l'épée, du miel, du lion, etc. Les dernières réfutaient en affirmant que c'étaient des qualificatifs, etc.

Ibn Faris écrivait : « Une même chose peut être appelée par plusieurs noms comme par exemple les mots "*Sayf*", "*Mouhanad*" et "*Hussam*". Nous considérons que le mot "*Sayf*" est le nom, tandis que les autres sont des qualificatifs »⁽³⁾.

Ibn Faris cite en effet pour le sabre 150 synonymes, le substantif lion en a 500, le serpent en a 200. Le grammairien Al-Asmo'i prétend connaître 70 dénominations de

(2) المترادف هو الألفاظ المفردة الدالة على شيء واحد باعتبار واحد. عبد الرحمن جلال الدين السيوطي: المزهرة في علوم اللغة وأنواعها، دار التراث، القاهرة، المجلد الأول، صفحة رقم ٤٠٢.

(3) يسمى الشيء الواحد بالأسماء المختلفة نحو السيف والمهند والحسام، والذي نقوله في هذا أن الاسم واحد وهو السيف وما بعده من الألقاب صفات، ومذهبنا أن كل صفة منها فمعناها غير معنى الأخرى". أحمد بن فارس: الصحاح في فقه اللغة وسنن العرب في كلامها، تحقيق أحمد حسن يسبح، دار الكتب العلمية، بيروت، لبنان، الطبعة الأولى. ١٤١٨هـ / ١٩٩٧م. ص ١٠٩.

Pierre⁽⁴⁾. Celui-ci a en effet composé un glossaire de lexèmes dont les signifiés sont plus ou moins identiques ; cet ouvrage est intitulé « *Ma Ikhtalafat alfazuh wa Itafaqat ma 'anih* » : plusieurs signifiants pour un seul signifié.

« Ibn Faris distingue comme Sibawayh, les différentes espèces de mots : univoques, synonymes et homonymes. Mais s'il y a des synonymes qui sont parfaitement équivalents quant au sens, comme "*rayb*" et "*chakk*" qui signifient « doute » et peuvent être employés l'un pour l'autre, dans certains cas, le sens de l'un des synonymes est nuancé. Ainsi le mot "*ka 's*", la coupe, suppose qu'elle contient, ou est faite pour contenir une boisson (*sharab*), sinon c'est un bol (*qadah* ou *kub*) qui ne sert pas à boire »⁽⁵⁾.

De sa part, Abu Hilal Askari écrit un livre intitulé « *Al-Fourouq Fi Al- lougha* » dont l'objectif est de différencier les mots dont les significations sont tellement proches qu'on a fini par les confondre. Il écrit :

« La preuve que les différents Termes et expressions indiquent des sens différents est que le mot désigne une chose tout en la définissant. Ceci, étant fait, il est inutile de la désigner une deuxième et une troisième fois " Il distinguera entre les mots à partir de plusieurs procédés, tels que la transitivité, ou le contexte dans lesquels ces mots peuvent apparaître ou par leurs antonymes »⁽⁶⁾.

Les opposants de l'existence de la synonymie ont été amenés à penser qu'il n'y a pas de vrais synonymes en arabe. Tha'lab⁽⁷⁾ refusait l'existence des (connotations), car la synonymie absolue est une absurdité que la langue ne peut concevoir. Ces synonymes étaient rejetés, aussi, par certains grammairiens, tels Abu Abdallah Al-Acrabi, Ta'lab, Ibn Darustawayhi, Abu Ali al-Farisi. Ils soutenaient qu'un signifiant ne peut avoir qu'un signifié, un mot n'a qu'un sens. Les autres signifiés ne sont que des attributs "*Sifat*" des expressions imagées.

Al-Suyuti rapporte dans son *Al-Muzhir* : « Dans la Cour de Sayf al- Dawla, Ibn

(٤) انظر عبد الرحمن جلال الدين السيوطي: المزهري في علوم اللغة وأنواعها، مرجع سابق.

5. Roger Arnaldez : *Fakhr al-Din al-Razi*, commentateur du Coran et philosophe, librairie philosophique J. Vrin, 2002, p. 34.

(٦) د. محي الدين محاسب: التحليل الدلالي في الفروق في اللغة لأبي هلال العسكري، دار الهدى، المنيا، ٢٠٠٤، صفحة رقم ١٤.

(٧) أبو العباس أحمد بن يحيى بن زيد بن سيار، البغدادي النحوي، الشيباني مولى معن بن زائدة، المعروف بثعلب، شيخ العربية وإمام الكوفيين في النحو واللغة والحديث.

La problématique de la synonymie ...Dr. Abdel Rahman Al-Khodary

Halawaybi se serait vanté d'avoir appris 50 synonymes du sabre. Abu Ali al-Farisi, qui était présent à ce débat, aurait rétorqué en assurant, avec une certaine ironie, qu'il n'en connaissait qu'un seul et que tous les autres ne sont que des « attributs »⁽⁸⁾.

Ce qui est nié en fait, c'est l'existence de la synonymie parfaite qui permettent une interchangeabilité globale entre les deux mots synonymes. Les mots présentés comme des synonymes sont en fait, une comparaison impropre

(٨) ومن أسماء السيف، كما ذكر ابن خالويه في شرح الدرديعية: الصارم والرداء والخليل والقضيب والصفحة والمقفر والصبامة والمأثور والمضب والكهام والأنيث والمعضد والجرار واللدن والقطار وذو الكريهة والمشرقي والقساسبي والعضب والحسام والمذكر والهدام والهدوم والمنصل والهداذ والهدهاذ والهداهذ والمحصل والمهزم والقاضب والمعصم والمطبق والضريبة والهندواني والمهند والصقيل والأبيض والغمر والعقيقة والمتين وهو الذي لا يقطع والهندكي أيضاً في شعر كثير. جلال الدين عبد الرحمن بن أبي بكر السيوطي: المزهر في علوم اللغة وأنواعها، مرجع سابق، صفحة رقم ٤٠٩.

Bien qu'il conserve des doutes, Bally admet que la différence des caractères logiques entre quelques expressions est minime. Egan parle de l'accord en dénotation. Dauzat affirme qu'il y a des synonymes parfaits pour une acception donnée. L'Espagnol S. G. Gaya trouve la synonymie absolue chez les notions parfaitement définies ou chez les objets ou chez les êtres que l'on désigne par plusieurs noms.⁽⁹⁾

Les mots français suivants montrent la différence précise entre les synonymes (faute, crime, péché, délit, forfait) : "La faute tient de la faiblesse humaine ; elle va contre les règles du Devoir. Le crime part de la malice du cœur ; il est contre les lois de la Nature. Le péché ne se dit que par rapport aux préceptes de la Religion ; il va proprement contre les mouvements de la Conscience. Le délit, part de la désobéissance ou de la rébellion contre l'Autorité légitime, il est une transgression de la Loi Civile. Le forfait vient de scélératesse et d'une corruption entière du cœur ; il blesse les sentiments d'humanité, viole la foi et attaque la sûreté publique"⁽¹⁰⁾.

Ces linguistes affirment la non existence de la synonymie à cause notamment des évocations différentes de chaque mot (connotations) et ceci, même dans les terminologies :

« Il n'y a, dans aucune langue cultivée, aucun mot tellement synonyme d'un autre, qu'il n'en diffère absolument par aucune idée accessoire, et qu'on puisse les prendre indistinctement l'un pour l'autre en toute occasion. « S'il y avait des synonymes parfaits, dit Dumarsais, il y aurait deux langues dans une langue »⁽¹¹⁾.

D'autres linguistes ont affirmé qu'il peut y avoir des synonymes dans une théorie de la désignation qui établit des relations entre le monde et les signes, mais pas dans une théorie de la signification, parce que tout signifié est double, possédant une partie désignative qu'il peut avoir en commun avec d'autres mots, et une partie connotative propre, qui ne se retrouve dans aucun autre mot. C'est évidemment la prise de conscience des connotations qui a amené à parler de signifié désignatif, pour distinguer deux aspects du signifié, et à réintroduire ainsi la relation signe-référent dans la relation signifiant- signifié :

9. Cf. Rostislav Kocourek : Essais de linguistique française et anglaise : mots et termes, sens et textes, éd. Peeters 2001, p 268.

10. Cf. L'Abbé Girard : Synonymes français, leurs différentes significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse, tome second, Arrouen, 1767, p. 241.

(11) J. L. Ferri De S.T Constant : L'art de traduire, le latin en français, ANGERS, Op. cit., p. 53.

« Il y a des cas de synonymie parfaite, même s'ils sont rares. Il arrive qu'on cite façon et manière, second et deuxième, triche et tricherie ou même lieu et endroit, pour leur équivalence sémantique »⁽¹²⁾

La plupart des linguistes estiment, donc, que la synonymie absolue n'existe pas dans le lexique. On trouve cette idée chez Bloomfield (1933 : 145), Gauger (1972 : 122), Baldinger (1984 : 194), Franckel, Marandin, Milner (1992 : 21), etc. Les mots viol, violement et violation expriment, par exemple, tous trois l'infraction de quelque devoir considérable : c'est la différence des objets violés qui fait celle des termes :

« Le viol est le crime de celui qui attente par force à la pudicité d'une fille ou d'une femme. Violement ne se dit que de l'infraction de ce qu'on doit observer, ce mot exige toujours un complément qui fasse connaître la nature du devoir qui est transgressé. Violation se dit plus spécialement des choses sacrées ou très respectables, quand elles font comme profanées »⁽¹³⁾.

3.L'aspect inimitable de la terminologie du Coran

Chaque Prophète a eu des prodiges qui témoignent en faveur de sa mission. Le Coran mentionne par exemple le bâton de Moïse avec les magiciens de Pharaon. Le Christ a reçu le don de guérir les malades et de ressusciter les morts. Le prophète Muhammad a eu comme preuve le Coran. Telle est l'idée que le Prophète a exprimée dans ces termes :

« Chaque prophète a reçu des signes manifestes qui inspirent la conviction aux hommes ; mais ce que j'ai reçu, moi, c'est une révélation.

Aussi j'espère qu'au jour de la résurrection j'aurai une suite plus nombreuse qu'aucun autre prophète »⁽¹⁴⁾.

Il est nécessaire de préciser que le Coran s'adresse à tous les hommes de tous les âges. Quel que soit le niveau d'éducation et de culture du lecteur, le langage du Coran y est clair, compréhensible et accessible à tout le monde. Allah révèle à propos du

(12) Interprétation : aspects sémantiques et pragmatiques : Entre théorie et applications, sous la direction de Lidia Frączak, Presse Universitaires Blaise-Pascale, p. 86.

(13) L'Abbé Girard : Synonymes français, leurs différentes significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse, Op. cit., p. 157.

(١٤) قول النبي صلى الله عليه وسلم: (ما من الأنبياء نبي إلا أعطى ما مثله آمن عليه البشر، وإنما كان الذي أتيته وحياً أوحاه الله إليّ، فأرجو أن أكون أكثرهم تابعاً يوم القيامة). متفق عليه.

Coran :

«Nous avons fait du Coran une œuvre facile à comprendre pour qu'il serve de rappel. Seulement est-il quelqu'un pour méditer ce rappel?» (Sourate 54 : verset 22)⁽¹⁵⁾.

Bien que son style soit aisément intelligible, personne n'est parvenu à imiter le Coran, de quelque manière que ce soit. Certains des versets dans lesquels Allah attire notre attention sur le caractère inimitable du Coran sont :

« Et si vous êtes dans le doute au sujet de ce que Nous avons révélé à Notre serviteur, eh bien produisez une sourate semblable et invoquez ceux qui vous assistent en dehors d'Allah si vous êtes sincères ! » (Coran, 2 : 23)⁽¹⁶⁾.

« S'ils disent : "C'est cet homme qui l'a inventé", répondez-leur : "Composez donc une seule sourate semblable à celles de ce livre et faites-vous aider, pour ce faire, de qui vous voudrez en dehors d'Allah, si vous détenez réellement la Vérité ! » (Sourate 10 : verset 38)⁽¹⁷⁾.

Les Mutazilites entendaient par l'inimitabilité du Coran non pas que le livre était en soi inimitable, mais qu'Allah empêchait tout homme qui eut voulu en écrire un semblable, de réussir dans son entreprise. Mais les sunnites ont dit que le Coran avait une perfection rhétorique inégalable⁽¹⁸⁾

Mohammad Draz admet que l'inimitabilité du Coran est due à l'extraordinaire beauté de sa langue et aux concepts qu'il contient, c'est-à-dire à la profondeur exceptionnelle de l'enseignement divin qu'il révèle⁽¹⁹⁾.

Les termes employés dans le Coran est, donc, tout à fait exceptionnel, aussi bien dans le sens de la simplicité du texte que dans celui de l'effet de style, de sorte que chaque terme ne pourrait être remplacé par un autre. C'est un des aspects inimitables du Coran le plus vaste. Prenons à titre d'exemple le terme « *As-Sirat* » qui se trouve

(١٥) (وَلَقَدْ يَسَّرْنَا الْقُرْآنَ لِلذِّكْرِ فَهَلْ مِنْ مُدَكِّرٍ). سورة القمر، آية رقم ٢٢.

(١٦) (وَإِنْ كُنْتُمْ فِي رَيْبٍ مِمَّا نَزَّلْنَا عَلَىٰ عَبْدِنَا فَأْتُوا بِسُورَةٍ مِثْلِهِ وَادْعُوا شُهَدَاءَكُمْ مِنْ دُونِ اللَّهِ إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ). سورة البقرة، آية رقم ٢٢.

(١٧) (أَمْ يَقُولُونَ افْتَرَاهُ قُلْ فَأْتُوا بِسُورَةٍ مِثْلِهِ وَادْعُوا مَنْ اسْتَطَعْتُمْ مِنْ دُونِ اللَّهِ إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ). سورة يونس، آية رقم ٣٨.

(18) Cf. Royer Arnaldez : Les sciences coraniques : grammaire, droit, théologie et mystique, Bibliothèque nationale de France, Paris, 2005, p. 16.

(19) Mohammad Abdallah Draz : Initiation au Coran, éd. Beauchesne, 2005, p. 22.

dans le verset suivant : « Guides-nous sur le droit chemin »⁽²⁰⁾. (Sourate 1 : verset 5).

La notion de « *as-Sirat* » est plus forte que celle de « *at-Tariq* » ou de « *as-Sabil* » qui désigne tous les trois le chemin. Mais « *as-Sirat al- Moustakim* » est chemin qui conduit vers Allah.

A ceux qui estiment qu'on ne peut traduire le Coran en raison de son caractère inimitable, al-Maraghi répond que l'inimitabilité du Livre d'Allah ne concerne que le style et qu'il est donc légitime de traduire le sens⁽²¹⁾.

4. La synonymie dans le Coran

Certains Ulémas affirment l'existence de la synonymie dans le Coran :

a) Ibn Al-Athir affirme l'existence de la synonymie dans le Coran et s'appuie sur ces versets coraniques :

- « Et ceux qui s'efforcent de rendre vains Nos versets, ceux-là auront le châtimement d'un supplice douloureux))⁽²²⁾ (Sourate 34 : verset 5).

Les mots « *Rejez* » et « *Azab* » sont, pour lui, synonymes.

- « Mais si vous [les] excusez passez sur [leurs] fautes et [leur] pardonnez, sachez qu'Allah est Pardonneur, Très Miséricordieux »⁽²³⁾. (Sourate 64 : verset 14).

Il considère les mots « *Safh* », « *'Afou* » et « *Maghfera* » comme des synonymes.

- « Il dit : “Je ne me plains qu'à Allah de mon déchirement et de mon chagrin. Et, je sais de la part d'Allah, ce que vous ne savez pas »⁽²⁴⁾. (Sourate 12 : verset 86).

Il considère aussi les mots « *Al-Bath* » et « *Al-Houzn* » sont synonymes⁽²⁵⁾.

b) Ibn Al-Arabi affirme dans son exégèse que les mots « *Al-Boukhl* » et « *Al- Chouh* »

(٢٠) (الهدى الصراط المستقيم). سورة الفاتحة، آية رقم ٥.

(21) Cf. Francine Costet-Tardieu : Un réformiste à l'université al-Azhar, CEDEJ, Le Caire, 2005, p. 240.

(٢٢) (وَالَّذِينَ سَعَوْا فِي آيَاتِنَا مُعَاجِزِينَ أُولَئِكَ لَهمْ عَذَابٌ مِنْ رِجْزٍ أَلِيمٍ). سورة سبأ، آية رقم ٥

(٢٣) (يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِنَّ مِنْ أَرْوَاجِكُمْ وَأَوْلَادِكُمْ عَدُوًّا لَكُمْ فَاحْذَرُوهُمْ وَإِنْ تَعَفَّوْا وَتَصَفَّحُوا وَتَغْفُرُوا فَإِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ رَحِيمٌ) سورة التغابن، آية رقم ١٤.

(٢٤) (قَالَ إِنَّمَا أَشْكُو بَثِّي وَخُزْنِي إِلَى اللَّهِ وَأَعْلَمُ مِنَ اللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ). سورة يوسف، آية رقم ٨٦.

(٢٥) انظر أبي الفتح ضياء الدين نصر الله بن محمد ابن محمد بن عبد الكريم المعروف بابن الأثير: المثل السائر في أدب الكاتب والشاعر، تحقيق محمد محي الدين عبد الحميد، طباعة شركة ومطبعة مصطفى البابي الحلبي بمصر سنة ١٣٥٨هـ.

donnent le même sens⁽²⁶⁾ et cite le verset qui dit :

« Quiconque se prémunit contre sa propre avarice, ceux-là sont ceux qui réussissent ! »⁽²⁷⁾ (Sourate 59 : verset 9).

D'autres Ulémas affirment la non existence des synonymes dans le Coran :

a) Ibn Taymeya affirme que l'existence des synonymes dans le Coran est rare voire inexistante. Il cite le verset qui dit : « Le jour où le ciel sera agité d'un tourbillonnement »⁽²⁸⁾ pour distinguer entre le mot «*Al-Mawr*» et celui «*Al-Haraka* ».

En effet, «*Al-Mawr* » est un mouvement léger et rapide⁽²⁹⁾.

b) Al-Ragheb Al-Asfahani a nié l'existence des synonymes surtout dans le Coran. Il s'appuie sur le mot cœur qui est cité dans le coran par plusieurs mots : (*Al-Qalb*, *Al-Sadr* et *Al-Fou'ad*)⁽³⁰⁾.

c) Ibn Jarir Al-Tabari nie l'existence des synonymes tout en faisant une distinction entre les mots «*Al-ser* » et «*Al-Najwa* » dans le verset suivant :

« Ne savent-ils pas que Allah connaît leurs pensées les plus intimes et leurs entretiens les plus secrets, car pour Allah il n'y a point de mystère »⁽³¹⁾ (Sourate 9 : verset 78).

De même, il explique les mots «*la toubqi* » et «*wala tazar* » tout en séparant entre eux en ce qui concerne leur signification :

« Mais sais-tu bien ce qu'est le feu de *Saqar*. C'est un feu ardent qui consume tout, sans rien épargner »⁽³²⁾. (Sourate 74 : versets 27-28).

Il voit aussi que les mots «*Cher 'a* » et «*Menhaja* » sont totalement différent. Allah dit :

« À chacun de vous Nous avons tracé un itinéraire et établi une règle de conduite

(٢٦) انظر محمد بن عبد الرحمن بن صالح الشايع: الفروق اللغوية وأثرها في القرآن الكريم، الرياض، مكتبة العبيكان، ١٩٩٣.

(٢٧) (وَمَنْ يُوقِ شُحَّ نَفْسِهِ فَأُولَئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ). سورة الحشر، آية رقم ٩.

(٢٨) (يَوْمَ تَمُورُ السَّمَاءُ مَوْرًا) سورة الطور، آية رقم ٩.

(٢٩) انظر محمد بن صالح العثيمين: شرح مقدمة التفسير لابن تيمية، الطبعة الثانية، دار الوطن، الرياض، ١٩٩٥، ص ٥٧.

(٣٠) انظر محمد بن عبد الرحمن بن صالح الشايع: الفروق اللغوية وأثرها في القرآن الكريم، مرجع سابق.

(٣١) (أَلَمْ يَعْلَمُوا أَنَّ اللَّهَ يَعْلَمُ سِرَّهُمْ وَنَجْوَاهُمْ وَأَنَّ اللَّهَ عَلَّامُ الْغُيُوبِ). سورة التوبة آية ٧٨.

(٣٢) (وَمَا أَدْرَاكَ مَا سَقَرٌ (٢٧) لَا تُبْقِي وَلَا تَذَرُ). سورة المدثر، آيتي ٢٧ و ٢٨.

qui lui est propre. »⁽³³⁾ (Sourate 5 : verset 48)⁽³⁴⁾.

d) Al-Zamakhshari préfère, dans son exégèse, la non existence des synonymes. Il affirme la différence, par exemple, entre les mots « *Bath* » et « *Houzn* » qui se trouvent dans le verset suivant⁽³⁵⁾:

« Il dit : “Je ne me plains qu'à Allah de mon déchirement et de mon chagrin. Et, je sais de la part d'Allah, ce que vous ne savez pas »⁽³⁶⁾. (Sourate 12 : verset 86).

Les mots « *Rejez* » et « *Azab* » ne sont pas, pour lui, synonymes. Il cite le verset suivant : « Et ceux qui s'efforcent de rendre vains Nos versets, ceux- là auront le châtiment d'un supplice douloureux »⁽³⁷⁾. (Sourate 34 : verset 5).

Les mots « *Iwaja* » et « *Amta* », ne sont pas aussi, pour lui, synonymes :

« Où on ne verra plus ni ondulations ni reliefs »⁽³⁸⁾. (Sourate 20 : verset 107).

e) Ibn Kathir, Al-Qortobi, Al-Zarkachi et Al-Syouti différencient entre les mots qui semblent synonymes dans le Coran d'une manière qui affirme leur refus de l'existence des versets synonymes⁽³⁹⁾.

En effet, un signifiant ne peut avoir qu'un signifié, un mot n'a qu'un sens. Les autres signifiés ne sont que des attributs "*Sifat*" des expressions imagées.

La diversité des dialectes a mené à l'existence des vocables dont le sens est binaire mais opposé. Concernant le Hadith (Le Coran a été révélé selon sept *Ahrouf*), les Ulémas musulmans affirment que ce sont des sept dialectes qui ne comportent pas des contresens ni des divergences. Ils citent trois cas :

- Il se peut qu'elles donnent le même sens, comme l'a dit 'Abdoullah ibn Mass'oud : "C'est exactement comme si vous disiez : (Venez « *Aqbel* »), (Allez «

(٣٣) (لِكُلِّ جَعَلْنَا مِنْكُمْ شِرْعَةً وَمِنْهَا جَا). سورة المائدة، آية رقم ٤٨.

(٣٤) انظر محمد بن عبد الرحمن بن صالح الشايع. الفروق اللغوية وأثرها في القرآن الكريم، مرجع سابق.

(٣٥) انظر جار الله أبو القاسم محمود بن عمر الزمخشري: الكشاف عن حقائق غوامض التنزيل وعيون الأقاويل في وجوه التأويل، دار الكتاب العربي، بيروت، ١٤٠٧هـ، ٢٠٠٤، ٣٣٩، ٢٠٤، ٥٠٣.

(٣٦) (قَالَ إِنَّمَا أَشْكُو بَثِّي وَخُزْنِي إِلَى اللَّهِ وَأَعْلَمُ مِنَ اللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ). سورة يوسف، آية رقم ٨٦.

(٣٧) (وَالَّذِينَ سَعَوْا فِي آيَاتِنَا مُعَاجِزِينَ أُولَئِكَ هُمُ عَذَابٌ مِنْ رَجْزِ أَلِيمٍ). سورة سبأ، آية رقم ٥.

(٣٨) (لَا تَرَى فِيهَا عِوَجًا وَلَا أَمْتًا). سورة طه، آية رقم ١٠٧.

(٣٩) انظر إسماعيل بن كثير الدمشقي: تفسير القرآن العظيم، دار المعرفة - بيروت - لبنان، الطبعة الثامنة ١٩٩٦م.

Halouma »), (Avancez « *Ta'ala* »)"⁽⁴⁰⁾.

- Il se peut qu'elles donnent deux sens différents mais corrects. Cette différence vise donc à diversifier le sens et non qu'il s'agisse de contraste ou d'opposition. Ceci se conforme avec le hadith élevé à l'Envoyé d'Allah : « Le Coran fut révélé en sept dialectes. Si tu dis (Allah est Pardonneur et Miséricordieux) au lieu de (Allah est Puissant et Sage), il n'y aura pas de peine tant qu'il s'agit des attributs Allah ; exception faite de terminer un verset de miséricorde par un signe du châtement, ou un verset du châtement par un signe de miséricorde»⁽⁴¹⁾.

De telles différences existent dans les lectures célèbres, comme la différence entre (*bâ'ad* et *bâ'id*) « Si donc vous craignez que tous deux ne puissent se conformer aux ordres d'Allah»; entre (*ukhâfâ* et *uakhâfâ*) « Si donc vous craignez que tous deux ne puissent se conformer aux ordres d'Allah»; entre (*litazuwl* et *layazuwl*) « Même si leur complot était assez puissant pour faire disparaître»; entre (*'ajibto* et *'ajabtu*) «Mais tu t'étonnes» et autres⁽⁴²⁾.

- Parmi ces lectures célèbres, il y a des sens qui se concordent d'un côté et d'autres qui s'opposent d'un autre côté, comme par exemples : la différence entre (*yakhda'oun*) et (*yokhadi'oun*) ; entre (*yokadhiboun*) et (*yokadhiboun*) ; entre (*lamastum*) et (*lamastum*) ; entre (*yathurn*) et (*yathharn*) et autres⁽⁴³⁾.

Ces lectures qui présentent chacune un sens différent sont toutes vraies. L'une et l'autre sont comme un verset et son semblable, c'est-à-dire qu'il faut croire en elles toutes et suivre les enseignements que chaque sens offre. Il n'est pas donc permis de sacrifier le sens de l'une pour obéir à celui de l'autre, en pensant qu'il s'agit d'une contradiction quelconque, comme l'a dit 'Abdoullah ibn Mass'oud : "Celui qui ne

(٤٠) أحمد بن عبد الحليم ابن تيمية: مجموع فتاوى شيخ الإسلام أحمد بن تيمية، مجمع الملك فهد، المدينة المنورة، ٢٠٠٤، المجلد الثالث عشر، صفحة رقم ٣٩١.

(٤١) الحديث المرفوع عن النبي صلى الله عليه وسلم: (أنزل القرآن على سبعة أحرف، إن قلت: غفوراً رحيماً، أو قلت: عزيزاً حكيماً فالله كذلك، ما لم تهتم آية رحمة بآية عذاب، أو آية عذاب بآية رحمة). نفس المرجع السابق.

(٤٢) وهذا كما في القراءات المشهورة (ربنا باعد وابعده) إلا أن يخافاً ألا يقيماً. {و(إلا أن يخافاً ألا يقيماً} وإن كان مكرهم لتزول ولينزل منه الجبال وبل عجبت وبل عجبت ونحو ذلك). نفس المرجع السابق.

(٤٣) ومن القراءات ما يكون المعنى فيها متفقاً من وجه متبايناً من وجه كقوله: (يخضعون ويخادعون) (ويكذبون ويكذبون) (ولمستم ولاستم) (حتى يطهرن ويطهرن ونحو ذلك). نفس المرجع السابق.

croit pas en l'une de ses lettres (c.-à-d. du Coran), il aurait mécru en sa totalité" (44).

Les mots sont dits synonymes lorsqu'ils peuvent être remplacés l'un par l'autre dans un contexte, sans modification majeure du sens. Selon ce principe, il n'y a pas de synonymes dans le coran.

5. La problématique de la traduction des versets synonymiques

Le Coran doit être accessible à l'ensemble de l'humanité conformément à l'universalité du Message divin. Allah dit : « Et nous ne t'avons envoyé que comme miséricorde pour l'univers » (45). (Sourate 21 : verset 107). « Dis : « Ô hommes ! Je suis, en toute vérité, le prophète d'Allah envoyé à vous tous » (46). (Sourate 7 : verset 158).

La traduction du Coran est donc nécessaire pour que les musulmans non arabophones accèdent à la compréhension de leur texte sacré. Au-delà des buts spirituels, la traduction du Coran est également essentielle pour les chercheurs ainsi que tous ceux qui désirent mieux connaître l'Islam.

Pour accomplir l'obligation de transmettre l'islam (la D'awa) aux gens non arabes, il est permis de traduire ses notions ou interprétations dans d'autres langues. Le prophète Muhammad envoyait des messagers et des lettres aux dirigeants et aux chefs des autres peuples. Ces lettres contenaient des versets coraniques. Les messagers connaissaient, généralement, bien la langue du destinataire et c'est donc à eux qu'il revenait d'interpréter le contenu des lettres. Certains compagnons du Prophète ont traduit des parties du Coran de son vivant. Par exemple, Salman al-Fârisi, un Persan, aurait traduit la première sourate (La Fatiha) en langue perse, alors que Ja'far ibn Abî Tâlib aurait traduit en guèze, langue abyssinienne, les versets qui racontent l'histoire de Jésus et de Marie au Négus d'Éthiopie, lorsqu'il y fut envoyé comme ambassadeur au début de la mission prophétique (47).

(٤٤) فهذه القراءات التي يتغاير فيها المعنى كلها حق وكل قراءة منها مع القراءة الأخرى بمنزلة الآية مع الآية يجب الإيمان بها كلها وإتباع ما تضمنته من المعنى علماً وعملاً لا يجوز ترك موجب إحداها لأجل الأخرى ظناً أن ذلك تعارض بل كما قال عبد الله بن مسعود رضي الله عنه من كفر بحرف منه فقد كفر به

كله. أحمد بن عبد الحليم ابن تيمية: مجموع فتاوى شيخ الإسلام أحمد بن تيمية، مرجع سابق، المجلد الثالث عشر، صفحة رقم ٣٩٢.

(٤٥) (وَمَا أَرْسَلْنَاكَ إِلَّا رَحْمَةً لِّلْعَالَمِينَ). سورة الأنبياء، آية رقم ١٠٧.

(٤٦) (قُلْ يَا أَيُّهَا النَّاسُ إِنِّي رَسُولُ اللَّهِ إِلَيْكُمْ جَمِيعًا). سورة الأعراف، آية رقم ١٥٨.

46. انظر شمس الدين السرخسي: المبسوط دار المعرفة، بيروت، المجلد الأول، صفحة رقم ٣٧.

A l'exception des hanafites⁽⁴⁸⁾, les théologiens et les juristes musulmans déclarèrent que la Fatiha devait être récitée en arabe dans la prière et que ceux qui en étaient incapable pouvaient la remplacer par un autre passage du Coran, ou répéter le nom de Allah ou simplement observer un temps de silence.

Al-Tirmidhi écrit à ce propos : « Celui qui prétend qu'il lui est licite de réciter le Coran en persan, prétend réciter autre chose que ce que Allah a fait descendre. Il n'a pas lu ce qui lui était licite de lire. La vérité est qu'il convient que la prière soit faite au moyen de l'expression d'Allah tels qu'il les a prononcés »⁽⁴⁹⁾.

En ce qui concerne la traduction du Coran, tous les Ulémas s'accordèrent à dire que, en raison de son caractère inimitable (i'jaz), le Coran ne pouvait être traduit littéralement. Ils affirmèrent avec une force qu'une traduction n'était pas le Coran, et que seul le Coran arabe était la parole d'Allah. Il fut néanmoins admis qu'une traduction en forme de commentaire (Tafsir) pourrait accompagner le texte arabe ⁽⁵⁰⁾.

De son côté, Al-Maraghi prépara une fatwa dans laquelle il déclara qu'il était licite de traduire le sens du Coran en procédant selon les modalités prévues, sachant que la traduction figurerait en regard du texte arabe et qu'il serait clairement notifié que cette traduction n'était pas le Coran et ne pouvait en révéler toute la richesse sémantique. Cette fatwa fut signée par seize grands Ulémas et par les cinquante-sept cheikhs qui enseignaient à Al-Azhar ⁽⁵¹⁾.

Les traductions du Coran en français sont nombreuses. La plus ancienne (1647), œuvre du consul de France en Egypte, André du Ryer, a été utilisée pendant 140 ans. Au XVIIIe siècle, M. Savary a élaboré une traduction moderne du noble Coran en français, publié pour la première fois en 1783. La première traduction de référence fut réalisée en 1840 par Kasimirski. Des traductions sont réalisées par la suite, comme celles de Montet ou encore de Pesle et Tidjani. D'autres traductions, comme

48. Dans son argumentation, Abu Hanîfa s'appuie notamment sur le fait que le compagnon du prophète Muhammad, Salmân al-Fârisî (le Perse), a répondu à une demande expresse de la part des musulmans perses de leur translitérer la première sourate du Coran, al-Fâtiha (l'Ouvrante), leur permettant dès lors de lire la version persane « jusqu'à ce que leur langue se soit allégée à [la prononciation de la langue] arabe.

49. Geneviève Gobillot et Michel Cuypers : Le Coran, éd. Le Cavalier Bleu, Paris, 2007, p. 37

50. Francine Costet-Tardieu : Un réformiste à l'université al-Azhar, CEDEJ, Op. cit., P. 238.

51. Ibid., P. 243.

celle de Blachère en 1957 ou celle du poète Jean Grosjean en 1972 ou encore celle de René Khawam en 1990, ont vu le jour. ⁽⁵²⁾

Il est permis, donc, de s'adresser aux gens selon leurs langues et expressions s'il y a nécessité à cela et que la traduction est juste. Cependant, il est illicite et inconcevable de considérer la traduction du Coran comme la Parole d'Allah. Allah dit : « Nous l'avons fait descendre, un Coran en [langue] arabe, afin que vous raisonnez » ⁽⁵³⁾. (Sourate 12 : verset 2). « En une langue arabe très claire » ⁽⁵⁴⁾. (Sourate 26 : verset 195).

La traduction du Coran en d'autres langues n'est pas considérée comme le Noble Coran et elle ne peut atteindre son niveau sous quel rapport que ce soit. Elle correspond à l'interprétation arabe du Coran pour simplifier ses concepts et aider à le comprendre, méditer sur ses versets et mettre en lumière ses sentences.

Pareillement l'interprétation du Coran en arabe ne peut être qualifiée comme du Coran. Le verbe et le sens du Coran proviennent d'Allah - Exalté soit-il. C'est pourquoi il n'est pas admissible de citer le Coran par le sens, contrairement au hadîth. Toute traduction du Coran ne serait alors qu'une imitation du texte original. Même la plus juste traduction du coran ne pourrait pas être considérée comme la parole d'Allah, mais seulement comme une traduction approchée de sa parole.

Concernant la problématique de la traduction des versets synonymiques, on doit citer le hadith rapporté par Al-Barâ -ben-'Âzib. D'après ce hadith, le Prophète lui dit : « Lorsque tu gagneras ton lit, fais des ablutions comme les ablutions de la prière, puis couche-toi sur le côté droit ; ensuite, dis : "Ô mon Dieu, je te livre mon visage, je te confie entièrement toutes mes affaires, je place mon dos sous ta protection et cela par amour et par crainte de toi, car on ne saurait trouver d'asile ou de refuge contre toi ailleurs qu'auprès de toi. Je crois au livre que tu as révélé, à ton prophète que tu as envoyé". Et si tu meurs cette nuit-là, tu mourras dans la foi musulmane. Fais que ces

52. Voici une liste succincte des principales traductions en français : Du Ryer, 1647, 1775; Savary, 1715, 1760; Kasimirski, 1840, 1970; Fatma -Zaida, 1861; Montet, 1929, 1959 (extraits traduits dès 1925); Laïmèche/Ben Daoud, 1931; pesle/Tidjani, 1963; Blachère, 1949-1950; Mercier, 1956; Ghedira, 1957; Hamidullah, 1959; Masson, 1967 ; Mahmoud N.ben, 1976 ; Grosjean, 1979 ; Kechrid, 1984 ; Boubakeur, 1970, 1995 ; Ahmad, 1985 ; Hamidullah, 1986 ; Khawam, 1990 ; Chouraqui, 1990, Berque, 1990 ; Complexe du roi Fahd, 1994 ; La Sélection (Al-Montakhab) de l'Azhar, 1997 ; Zeinab Abdelaziz, 2002.

٥٣. (إِنَّا أَنْزَلْنَاهُ قُرْآنًا عَرَبِيًّا لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ). سورة ص، آية رقم ١٠٥.

(٥٤) (يَلِسَانٍ عَرَبِيٍّ مُبِينٍ). سورة الشعراء، آية رقم ١٩٥.

paroles soient les dernières que tu prononceras». Comme je répétais ces paroles au Prophète, ajouta Al-Barâ, quand je fus arrivé à ces mots : « O mon Dieu, je crois au livre que tu as révélé » j'ajoutai « et à son Envoyé. » - Non, reprit le Prophète, dis : « et à ton prophète que tu as envoyé »⁽⁵⁵⁾.

Le prophète Mohammad différencie, dans ce hadith, entre les termes « Envoyé et Prophète » tout en niant leur ressemblance. Il y a, en effet, des nuances entre les termes "*Nabi*" (Prophète) et "*Rasoul*" (Envoyé). Le Prophète est celui qui reçoit une révélation divine avec une législation sans avoir ordre de la transmettre (aux gens). Il n'a que l'obligation de l'appliquer lui-même sans l'obligation de la transmettre. Et l'Envoyé est celui qui reçoit une révélation d'Allah et une législation avec l'obligation de la transmettre et de l'appliquer. Tout Envoyé est Prophète, mais tout Prophète n'est pas Envoyé.

Un problème majeur auquel le traducteur se trouve continuellement confronté est celui de la synonymie. En effet, le simple fait de parcourir un dictionnaire permet de constater à quel point les termes possèdent, dans la plupart des cas, de nombreuses appellations différentes. Ces synonymes mettent bien le traducteur dans une situation embarrassante, voire dangereuses. D'autres termes peuvent paraître synonymes alors qu'ils ne le sont pas.

Guy De Maupassant affirme que quelle que soit la phrase qu'on veut dire, il n'y a qu'un mot pour l'exprimer, qu'un verbe pour l'animer, qu'un adjectif pour la qualifier. Il faut donc chercher, jusqu'à ce qu'on les ait découverts, ce mot, ce verbe et cet adjectif, et ne jamais se contenter de l'à peu près⁽⁵⁶⁾.

Chaque terme coranique n'a qu'un seul signifié qu'il ne partage avec aucun autre signe. Raison pour laquelle le traducteur doit rejeter toute relation synonymique. Prenons l'exemple de la traduction des vocables coraniques désignant l'Enfer : *Gehanam, Saqar, Laza, Hutama, Hawiya, Sa 'ir, Jahim*. *Saqar* évoque la profondeur de l'Enfer ; *Laza* l'intensité de sa chaleur ; *Hutama* représente l'Enfer fracassant les

(55) حدثنا مسدد حدثنا معتبر قال سمعت منصوراً عن سعد بن عبيدة قال حدثني البراء بن عازب رضي الله عنهما قال قال لي رسول الله صلى الله عليه وسلم إذا أتيت مضجعك فتوضأ وضوءك للصلاة ثم اضطجع على شقك الأيمن وقل اللهم أسلمت نفسي إليك وفوضت أمري إليك وألجأت ظهري إليك رغبة ورغبة إليك لا ملجأ ولا منجا منك إلا إليك آمنت بكتابك الذي أنزلت وبنبيك الذي أرسلت فإن مت على الفطرة فاجعلهن آخر ما تقول فقلت استذكرهن وبرسولك الذي أرسلت قال لا وبنيك الذي أرسلت. محمد بن إسماعيل أبو عبد الله البخاري الجعفي: صحيح البخاري، دار طوق النجاة، الطبعة: الأولى، ١٤٢٢ هـ، الجزء الخامس: باب إذا بات طاهراً وفضله ص ٢٣٢٦.

56. Guy de Maupassant et Maurice Nadeau : Pour Gustave Flaubert, éd. Complexe, 1986, p. 21.

La problématique de la synonymie ...Dr. Abdel Rahman Al-Khodary

os des damnés, et *Hawiya* l'abîme infernal si profond que les damnés mettront 70 ans pour l'atteindre. Cependant, certains exégètes affirment que ces sept derniers noms ne sont pas synonymes et ne désignent que les sept portes ou les sept couches de cet affreux séjour ⁽⁵⁷⁾.

(57) قال ابن جريج سبعة أبواب أولها جهنم ثم لظى ثم الحطمة ثم السعير ثم سقر ثم الجحيم ثم الهاوية. أبي الفداء إسماعيل بن عمر بن كثير القرشي الدمشقي: تفسير القرآن العظيم، مرجع سابق، المجلد الرابع، صفحة رقم ٥٣٦.

II. Analyse comparative des traductions des versets synonymiques

1. Les mots (Khalafa «خلق»⁽⁵⁸⁾), (Zara'a «زرأ»⁽⁵⁹⁾), (Ancha'a «أنشأ»⁽⁶⁰⁾), (Al-Bari' «البارئ»⁽⁶¹⁾), (Al-Mousawer «المصور»⁽⁶²⁾), (Al-Badi' «البدیع»⁽⁶³⁾) et (Al-Fatir «الفاطر»⁽⁶⁴⁾).

- a) Tous les traducteurs⁽⁶⁵⁾ ont rendu le ternie « Khalafa » par le verbe créer. Cette traduction nous paraît pertinente.
- b) Pour le terme « Zara'a » Boubakeur et O. Pesle l'ont rendu par répandre. Zeinab Abdelaziz a utilisé le verbe croître. Jacques Berque l'a rendu par le verbe propager. Khawam a utilisé disperser. Jean Grosjean et Edouard Montet l'ont rendu par produire. Et Régis Blachère a utilisé le verbe disséminer. Ce dernier traducteur a tort en utilisant disséminer qui signifie disperser. Il ne distingue pas, en effet, entre les mots zara'a et zara qui sont totalement différents dans la langue arabe.
- c) Quant au terme « Ancha'a », Boubakeur, Zeinab Abdelaziz et Chiadmi : l'ont rendu par former. O. Pesle a utilisé la traduction suivante : « C'est Lui qui vous a tirés de la terre ».
- d) En ce qui concerne le terme « Al-Bari' », Boubakeur, Chiadmi, Jean Grosjean, et Régis Blachère l'ont traduit par le Novateur. Zeinab Abdelaziz l'a traduit par l'Innovateur. Hamidullah nous donne la traduction suivante : « Celui qui donne un commencement à toute chose ». Al Montakhab (la sélection) est : « Celui qui les crée dépourvues de disparités ». Jacques Berque l'a rendu par le Suscitateur.

(٥٨) (إِذْ قَالَ رَبُّكَ لِلْمَلَائِكَةِ إِنِّي خَالِقٌ بَشَرًا مِّن طِينٍ). سورة ص، آية رقم ٧١.

(٥٩) (وَمَا ذَرَأَ لَكُمْ فِي الْأَرْضِ مُخْتَلِفًا أَلْوَانُهُ إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَةً لِّقَوْمٍ يَتَذَكَّرُونَ). سورة النحل، آية رقم ١٣.

(٦٠) (هُوَ أَنْشَأَكُمْ مِنَ الْأَرْضِ وَاسْتَعْمَرَكُمْ فِيهَا) سورة هود، آية رقم ٦١.

(٦١) (هُوَ اللَّهُ الْخَالِقُ الْبَارِئُ الْمُصَوِّرُ). سورة الحشر، آية رقم ٢٤.

(٦٢) (هُوَ اللَّهُ الْخَالِقُ الْبَارِئُ الْمُصَوِّرُ). سورة الحشر، آية رقم ٢٤.

(٦٣) (تَدْبِغُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ). سورة البقرة، آية رقم ١١٧.

(٦٤) (فَاطِرِ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ). سورة فاطر، آية رقم ١.

65. Boubakeur Hamza, Chiadmi Mohammed, Edouard Montet, Hamidullah, Jacques Berque, Jean Grosjean, Khawam, O. Pesle et Ahmed Tidjani, Régis Blachère, Al Montakhab (la sélection) et Zeinab Abdelaziz.

La problématique de la synonymie ...Dr. Abdel Rahman Al-Khodary

Khawam l'a traduit de la manière suivante : « Celui qui tire du néant ». Edouard Montet l'a traduit par Le Faiseur et O. Pesle l'a traduit par l'animateur ».

- e) Concernant le terme « Al-Mousawer », Boubakeur et Khawam l'ont traduit par le Façonneur. Zeinab Abdelaziz, Hamidullah, Chiadmi, Jacques Berque, Jean Grosjean, Edouard Montet et Régis Blachère l'ont traduit par le Formateur. Et O. Pesle l'a traduit par le sculpteur.
- f) Le mot "Badi'" est traduit de la manière suivante : Boubakeur : « Créateur primordial des deux et de la terre ». Zeinab Abdelaziz : « Inventeur des Cieux et de la terre ». Hamidullah : « Il est le Créateur des deux et de la terre à partir du néant ! ». Chiadmi : « C'est Lui le Créateur intégral des Cieux et de la Terre ». Al Montakhab (la sélection) : « Lui qui a créé avec perfection les cieux et la terre ». Jacques Berque : « Créateur absolu des cieux et de la terre ». Khawam : « Il est le Créateur des cieux et de la terre ». Jean Grosjean : « Il est créateur des cieux et de la terre ». Edouard Montet : « C'est Lui l'Initiateur des cieux et de la terre ». Régis Blachère : « Créateur (badi') des cieux et de la terre ». O. Pesle : « Lui, qui a tiré du néant les cieux et la terre ».
- g) Pour le mot « Fatir » tous les traducteurs l'ont traduit par Créateur à l'exception de Zeinab Abdelaziz qui l'a traduit par Initiateur.

Les mots (Khalaqa), (Zara'a), (Ancha'a), (Al-Bari'), (Al-Mousawer) (Al-Badi') et (Al-Fatir) sont donc des Noms sémantiquement très proches l'un de l'autre, mais ils ne sont pas synonymes.

Le verbe « khalaqa » signifie créer à partir du néant. Al Khâliq est le nom d'agent du verbe créer et signifie Le Créateur ⁽⁶⁶⁾. C'est ainsi que l'Imam Ibn Al Jawzî rapporta que l'Imâm Abû Solayman Al Khattâbî a dit sur ce Nom : « Al Khâliq est Celui qui a fait exister les créatures et ce monde non pas à partir d'une matière préexistante ou à l'image d'un modèle antérieur mais au contraire sans précurseur, sans modèle et sans précédent » ⁽⁶⁷⁾.

Ce terme indique, à la fois, concevoir les êtres en question, les faire créer de la non-existence et leur donner leur forme spécifique. On le traduit par Le "Créateur", le Déterminant, Celui qui amène toute chose de la non- existence à l'existence.

(٦٦) محمد متولي الشعراوي: أسماء الله الحسنى، مطابع أخبار اليوم، القاهرة، صفحة رقم ٨٤.

(٦٧) جمال الدين عبد الرحمن بن علي الجوزي: زاد المسير في علم التفسير، المكتب الإسلامي، بيروت، الطبعة الثالثة، ١٩٨٤، المجلد الثامن، صفحة رقم ٢٢٩.

La problématique de la synonymie ...Dr. Abdel Rahman Al-Khodary

Pour le mot (Zara'a), l'Imam Al-Sha'rawi a dit que ce terme signifie qu'Allah crée des créations qui se reproduisent par elle-même⁽⁶⁸⁾. Ce sens se conforme avec le verset suivant :

« C'est Allah qui envoie les vents qui soulèvent les nuages que Nous dirigeons vers une contrée morte de sécheresse, et dont Nous revivifions la terre après sa mort »⁽⁶⁹⁾. (Sourate 35 : verset 9).

Le terme (Ancha'a) signifie « Il donne un commencement à sa création »⁽⁷⁰⁾.

Le verbe « baru'a » signifie être exempt de toute anomalie et à l'abri de toute accusation. Le verbe « barra'a » signifie déclarer quelqu'un innocent ou le reconnaître sans défaut et concevoir une créature selon l'objectif et la finalité que l'on veut lui assigner⁽⁷¹⁾.

Concernant le terme Al-Bari', il signifie Celui qui crée en conférant à Sa créature des caractéristiques appropriées à la mission pour laquelle elle est créée. Dans son Tafsir (Exégèse), Al-Baydawi affirme que c'est Celui qui fait exister les créatures sans modèle précédent⁽⁷²⁾. Ce terme s'utilise le plus fréquemment pour les créatures dotées d'une âme. On traduit ce terme par Le Producteur, Celui qui crée toutes les choses avec proportion.

Le « Musawwir » désigne le sculpteur, le dessinateur ou le photographe. Lorsqu'on emploie le terme « Musawwir » en parlant d'Allah, on entend par là la faculté d'Allah de donner à chacune de Ses créatures une forme bien déterminée⁽⁷³⁾. On traduit le Nom Al-Musawwir par le "Formateur" qui organise les formes et les couleurs, et qui est le gardien de la beauté.

Le Nom « Badi' » désigne Celui qui a créé toutes les choses et tous les vivants et les a formés sans modèles ou exemples antérieurs⁽⁷⁴⁾. On le traduit par Celui qui créé

(٦٨) محمد متولي الشعراوي: تفسير الشعراوي، مرجع سابق، المجلد الثالث عشر، صفحة رقم ٧٨٣٨.

(٦٩) (وَاللَّهُ الَّذِي أَرْسَلَ الرِّيحَ فَتُثِيرُ سَحَابًا فَمَسُقْنَاہُ إِلَىٰ بَلَدٍ مَّيِّتٍ فَأَحْيَيْنَا بِهِ الْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَا كَذَلِكَ النُّشُورُ). سورة فاطر، آية رقم ٩.

(٧٠) شمس الدين أبي عبد الله القرطبي: الأسنى في شرح أسماء الله الحسنى وصفاته، المكتبة العصرية، بيروت، صفحة رقم ٣٤١.

(٧١) انظر المرجع السابق.

(٧٢) انظر ناصر الدين أبي الخير البيضاوي: أنوار التنزيل وأسرار التأويل، دار إحياء التراث العربي، بيروت، الطبعة الأولى، المجلد الخامس، صفحة رقم ٢٠٣.

(٧٣) انظر محمد الرازي فخر الدين: التفسير الكبير ومفاتيح الغيب، دار الفكر، بيروت، ١٩٨١، الجزء التاسع والعشرون، صفحة رقم ٢٩٥.

(٧٤) شمس الدين أبي عبد الله القرطبي: الأسنى في شرح أسماء الله الحسنى وصفاته، مرجع سابق.

avec perfection.

Pour le Nom « Fatir », Al-Razi affirme que ce Nom signifie la création d'une manière prodige⁽⁷⁵⁾. Il désigne le Créateur primordial.

Tout ce qui précède nous pousse à choisir les termes convenables surtout dans la traduction des Noms d'Allah. La multiplication des noms d'Allah ne signifie pas la répétition des qualités et des attributs. Si ces noms étaient des synonymes, Allah ne les aurait pas mis dans le même verset.

2. Les mots (Djinn «جن»⁽⁷⁶⁾), (Shaytan «شيطان»⁽⁷⁷⁾), (Mared «مارد»⁽⁷⁸⁾), (Iblis «ابليس»⁽⁷⁹⁾) et (Efrit «عفريت»⁽⁸⁰⁾).

a) Le terme (Djinn) est traduit par nos traducteurs soit par djinns ou démons. Et cette traduction est correcte. Cependant, Edouard Montet et O. Pesle l'ont traduit par les génies.

b) Pour le mot (Shaytan), Boubakeur et Al Montakhab (la sélection) ont utilisé le mot Iblis. Zeinab Abdelaziz, Hamidullah, Chiadmi, Jacques Berque, Khawam, Jean Grosjean, Edouard Montet et O. Pesle l'ont rendu par Satan. Quant à Régis Blachère, il l'a rendu par Démon.

a) Quant au terme (mared), tous les traducteurs l'ont rendu par rebelle, sauf Jacques Berque qui l'a rendu par récalcitrant.

b) Concernant le mot (Iblis), Boubakeur, Zeinab Abdelaziz, Hamidullah, Al Montakhab (la sélection), Jacques Berque, Jean Grosjean, Edouard Montet, Régis Blachère et O. Pesle empruntent le même mot. Khawam l'a rendu par le Diable et Chiadmi par le Satan.

c) Le terme (Efrit) s'est traduit de la manière suivante : Boubakeur : « Un djinn redoutable ». Zeinab Abdelaziz : « Un diable de parmi les djinns ». Hamidullah : « Un djinn redoutable ». Chiadmi : « Un djinn redoutable ». Al Montakhab (la

(٧٥) انظر محمد الرازي فخر الدين: التفسير الكبير ومفاتيح الغيب، مرجع سابق، الجزء السادس والعشرون، صفحة رقم ٢.

(٧٦) (وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ). سورة الذاريات، آية ٥٦.

(٧٧) (فَأَزَلَّهُمَا الشَّيْطَانُ). سورة البقرة، آية ٣٦.

(٧٨) (وَحَفِظْنَا مِنْ كُلِّ شَيْطَانٍ مَارِدٍ). سورة الصافات، آية رقم ٧.

(٧٩) (فَسَجَدُوا إِلَّا إِبْلِيسَ أَبَىٰ وَاسْتَكْبَرَ وَكَانَ مِنَ الْكَافِرِينَ). سورة البقرة، آية رقم ٣٤.

(٨٠) (قَالَ عَفْرَيْتُ مِنَ الْجِنِّ أَنَا آتِيكَ بِهِ). سورة النمل، آية رقم ٣٩.

sélection) : « Un démon parmi les djinns». Jacques Berque : « Un polisson de djinn». Khawam : « Un rusé parmi les Djinns». Jean Grosjean : « Un diable des djinns». Edouard Montet : « Un démon des Génies». Régis Blachère : « Un rebelle des Djinns». O. Pesle : « un des génies les plus redoutables ».

Le terme (Djinn) désigne les démons qui sont des êtres surnaturels bons ou mauvais. Parmi les djinns il y a : Shaytan, Marid, Efrif, etc. Le Coran dit aussi par la bouche d'un démon :

« Certes, il y a parmi nous des gens vertueux et d'autres qui le sont moins, car nous étions répartis en sectes différentes »⁽⁸¹⁾. (Sourate 72 : verset 12).

Shaytan vient du verbe chatana dans la langue arabe qui signifie transgresser. C'est une sorte de qualificatif qui désigne les djinns mais aussi les humains qui aiment le mal, qui s'évertuent à faire du mal. On peut parler de shaytan, même pour les êtres humains. Le Coran dit :

« C'est ainsi que Nous avons suscité à chaque prophète des ennemis, parmi les hommes et les djinns, qui inspirent les uns aux autres de faux slogans et de jolis discours »⁽⁸²⁾. (Sourate 6 : verset 112).

Iblis, dont l'équivalent hébreu et chrétien est plutôt Satan, est un djinn qui refusa de se prosterner devant Adam, à la demande d'Allah, et qui s'enorgueillit. Il est compté parmi les djinns conformément au verset 50 de la sourate 18 :

« Ils se sont tous prosternés à l'exception de Satan, qui était du nombre des djinns et qui refusa d'obéir à l'ordre de son Seigneur »⁽⁸³⁾.

Un éfrif est une sorte de djinn redoutable. Ces djinns sont plus forts que shaytan. C'est le cas d'un éfrif qui avait promis à Soulayman (Salomon) de lui ramener le trône de la reine de Saba en un clin d'œil⁽⁸⁴⁾.

Les mots (Djinn), (Shaytan), (Mared), (Iblis) et (Efrif) ne sont pas synonymes. (Djinn) est un terme général qui englobe toute sorte de génie et se traduit par les démons. Iblis se traduit par Satan et on peut emprunter le terme arabe (Iblis). Shaytan

(٨١) (وَأَنَّا مِنَّا الصَّالِحُونَ وَمِنَّا دُونَ ذَلِكَ كُنَّا طَرَائِقَ قَدَرًا). سورة الجن، آية رقم ١٢.

(٨٢) (وَكَذَلِكَ جَعَلْنَا لِكُلِّ نَبِيٍّ عَدُوًّا شَيَاطِينَ الْإِنْسِ وَالْجِنِّ يُوحِي بَعْضُهُمْ إِلَى بَعْضٍ زُخْرُفَ الْقَوْلِ غُرُورًا). سورة الأنعام، آية ١١٢.

(٨٣) (وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَائِكَةِ اسْجُدُوا لِآدَمَ فَسَجَدُوا إِلَّا إِبْلِيسَ كَانَ مِنَ الْجِنِّ فَفَسَقَ عَنْ أَمْرِ رَبِّهِ). سورة الكهف، آية رقم ٥٠.

(٨٤) انظر: محمد متولي الشعراوي: تفسير الشعراوي، مرجع سابق، المجلد السابع عشر، صفحة رقم ١٠٧٨٣.

La problématique de la synonymie ...Dr. Abdel Rahman Al-Khodary

se traduit selon le contexte : Si l'on parle de Iblis qui a désobéi à Allah, on le traduit par Satan, mais si l'on parle d'un transgresseur parmi les djinns et les hommes, on le traduit par regimbant. Pour le mot éfrit, c'est un djinn redoutable. Quant au terme Mared, on peut le traduire par rebelle.

3. Les mots (**Taghout** «⁽⁸⁵⁾طاغوت»), (**Asnam** «⁽⁸⁶⁾أصنام» (**Awouthaan** «⁽⁸⁷⁾أوثان») et (**Jibt** «⁽⁸⁸⁾جبت»).

a) Tous les traducteurs du Coran en français ont rendu le mot (Asnam) par les idoles. Ce terme « idoles » nous paraît adéquat.

b) Pour le mot (Taghout), certains traducteurs l'ont rendu par idoles, à l'exception de Chiadmi qui l'a rendu par les fausses divinités ». D'autres traducteurs translitèrent ce terme.

c) Concernant le terme (Awouthaan), tous les traducteurs l'ont rendu par des idoles. Al Montakhab (la sélection) a ajouté des statues et des Idoles.

d) Quant au terme (Jibt), Boubakeur, Khawam, Jean Grosjean, Edouard Montet et Régis Blachère l'ont translitéré. Zeinab Abdelaziz l'a traduit par des idoles. Hamidullah l'a rendu par la magie, alors que Chiadmi et O. Pesle l'ont rendu par la sorcellerie.

Le mot « Taghout » dérive du mot toghian, ce qui signifie transgresser, dépasser les limites. Dans le Coran, le Taghout désigne tout ce qui se trouve en état de rébellion ou d'impiété à l'égard d'Allah et qui est adoré en dehors de Lui, que ce taghout soit un homme, un démon ou une idole de type wathan, sanam, ou quoi que ce soit d'autre.

Certains Ulémas dont 'Omar Ibn Al Khattab, Mujahid, Dahhak et Qatada ont dit que Taghout désigne Satan. D'autres pensent que ce terme désigne "le magicien" (Sahir). D'après d'autres, "le Taghout" est un devin (Kahin) ⁽⁸⁹⁾.

Le terme (Sanam) indique l'idole sculptée et façonnée pour l'adoration qu'elle

(٨٥) (وَالَّذِينَ اجْتَنَّبُوا الطَّاغُوتَ أَنْ يَعْبُدُوهَا). سورة الزمر، آية رقم ١٧.

(٨٦) (وَاجْتَنَّبِي وَبَنِيَّ أَنْ نَعْبُدَ الْأَصْنَامَ). سورة إبراهيم، آية رقم ٣٥.

(٨٧) (إِنَّمَا تَعْبُدُونَ مِنْ دُونِ اللَّهِ أَوْثَانًا). سورة العنكبوت، آية رقم ١٧.

(٨٨) (يُؤْمِنُونَ بِالْجِبْتِ وَالطَّاغُوتِ). سورة النساء، آية رقم ٥٢.

(٨٩) محمد بن عبد الرحمن الشيرازي الشافعي: جامع البيان في تفسير القرآن، دار الكتب العلمية، بيروت، ٢٠٠٤، المجلد الأول، صفحة رقم ٣٦٥.

soit en forme humaine, animale ou autre⁽⁹⁰⁾.

(Wathan) indique le statue façonné ou non pour être adoré en dehors d'Allah et ceci inclut les hommes, les animaux ou d'autres choses comme les arbres, les pierres, les tombes, les croix etc.⁽⁹¹⁾ C'est un terme général qui englobe les Sanam et les autres choses adorées. Tous les Sanam sont inclus, donc, dans les Wathan mais les Wathan ne sont pas tous des Sanam.

Al-Jibt s'agit d'un nom englobant tout ce qui s'oppose aux ordres d'Allah et aux ordres de Son Prophète du point de vue du dogme. Cela peut désigner la sorcellerie, le devin, ou une chose vile et néfaste pour la personne⁽⁹²⁾.

Le sens des mots (Taghout), (Asnam), (Awouthaan) et (Jibt) n'est pas., donc, identique. On doit les rendre en français par le terme exact : Le terme Taghout peut se rendre par les fausses divinités ; le Sanam par idole, le Wathan par le statue consacré à être adoré et le Jibt par l'adoration des magiciens.

4. Les mots (Ya'tal «يأتل»⁽⁹³⁾), (You'loun «يؤلون»⁽⁹⁴⁾), (Yahlefoun «يخلفون»⁽⁹⁵⁾) et (Youqsiman «يقسمان»⁽⁹⁶⁾)

a) Boubakeur, O. Pesle, Edouard Montet et Chiadmi ont traduit le mot « Youqsim » par prêter serment. Zeinab Abdelaziz, Hamidullah, Al Montakhab (la sélection), Jacques Berque, Khawam, Jean Grosjean et Régis Blachère l'ont traduit par le verbe jurer.

b) Pour le mot « Yahlefoun », Boubakeur, Zeinab Abdelaziz, Hamidullah, Chiadmi, Al Montakhab (la sélection), Jacques Berque, Khawam, Jean Grosjean, Edouard Montet, Régis Blachère et O. Pesle ont utilisé le verbe jurer.

c) Concernant le mot « You'loun », Boubakeur, Hamidullah et Khawam ont utilisé le mot serment. Chiadmi, Al Montakhab (la sélection), Jean Grosjean et

(90) انظر محمد متولي الشعراوي: تفسير الشعراوي، مرجع سابق، المجلد الثاني عشر، صفحة رقم ٧٥٦٦.

(91) المرجع السابق، المجلد الثالث عشر، صفحة رقم ١١٠٨.

(92) أبي الفداء إسماعيل بن عمر بن كثير القرشي الدمشقي: تفسير القرآن العظيم، مرجع سابق، المجلد الثاني، صفحة رقم ٣٣٤.

(93) (وَلَا يَأْتَلِ أُولُو الْفَضْلِ مِنْكُمْ وَالسَّعَةِ أَنْ يُؤْتُوا أُولِي الْقُرْبَىٰ وَالْمَسَاكِينَ وَالْمُهَاجِرِينَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ). سورة النور، آية رقم ٢٢.

(94) (لِّلَّذِينَ يُؤْلُونَ مِنْ نِسَائِهِمْ تَرِيصٌ أَرْبَعَةَ أَشْهُرٍ فَإِنْ فَاءُوا فَإِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ رَحِيمٌ). سورة البقرة، آية رقم ٢٢٦.

(95) (يَخْلِفُونَ بِاللَّهِ مَا قَالُوا) سورة التوبة، آية رقم ٧٤.

(96) (فيقسمان بالله). سورة المائدة، آية رقم ١٠٦.

Régis Blachère ont utilisé le verbe jurer. Zeinab Abdelaziz a imité Jacques Berque en utilisant imprécation qui est souhait de malheur conte quelqu'un⁽⁹⁷⁾.

d) Quant au mot « Ya'tal », Boubakeur, Zeinab, Hamidullah, Chiadmi, Al Montakhab (la sélection), Jacques Berque, Edouard Montet et O. Pesle ont utilisé le verbe jurer. Cependant, Jean Grosjean a utilisé le verbe manquer et Régis Blachère a utilisé le verbe négliger.

Il y a effectivement une différence dans l'utilisation des mots (Ya'tal), (*You'loun*), (*Yahlefoun*) et (*Youqsiman*). Les traducteurs du Coran en français ont utilisé des synonymes pour ces termes alors que ces derniers sont différents.

En effet, le terme "*aqsam*" consiste à appuyer et à supporter un argument ou à disperser les doutes de l'esprit de l'auditeur, alors que le terme "*Halaf*" est le faire d'un serment sans nécessité ni obligation. On traduit le premier par le serment et le deuxième par le jurement.

Le dictionnaire des synonymes de la langue française fait la distinction suivante entre jurement et serment :

« Le serment a pour objet de confirmer la sincérité d'une promesse, et le jurement de confirmer la vérité d'un témoignage. Le serment donne assurance que vous tiendrez parole, et le jurement que vous ne mentez pas. Le premier est un engagement, le second l'affirmation la plus positive. Le mot de serment est plus d'usage pour exprimer l'action de jurer en public et d'une manière solennelle. Celui de jurement exprime quelquefois de l'emportement entre particuliers »⁽⁹⁸⁾.

Concernant le terme (Al-ilaa'), Ibn Abi Zayd Al-Qirawani donne la définition suivante :

« Tout homme [époux musulman responsable de ses actes, capable de relation sexuelle avec les femmes] jurant de s'abstenir de relation sexuelle (avec son épouse) plus de quatre mois, fait ainsi le serment de continence (Al- ilâa) »⁽⁹⁹⁾.

Raison pour laquelle, les traducteurs du Coran doivent traduire (Al-ilâa) par le serment de continence.

97. Cf. Le Petit Robert.

98. B. Lafaye : Le dictionnaire des synonymes de la langue française, Hachette, Paris, 1884, p. 942.

99. Ibn Abi Zayd Al-Qayrawani : La Risala, Dar El Fikr, Beyrouth, 1993, p. 189.

Quant au terme « Ya'tal », Ibn Kathir affirme dans son exégèse qu'il signifie le serment de ne plus faire une telle chose⁽¹⁰⁰⁾.

Les exégèses du Coran ont affirmé que ce verset a été révélé pour Abû Bakr, que Allah soit satisfait de lui, qui avait juré de ne plus subvenir aux besoins de son cousin, le fils de sa tante maternelle car ce cousin avait participé à la calomnie qui avait touchée Aicha, que Allah soit satisfait d'elle, et les compagnons sont pris l'engagement de ne pas subvenir aux besoins de toutes personnes ayant participé à cette calomnie⁽¹⁰¹⁾.

5. Les mots (Boukhl « بخل⁽¹⁰²⁾ »), (Chouh « شح⁽¹⁰³⁾ ») et (Danin « ضنين⁽¹⁰⁴⁾ »)

a) Boubakeur, Zeinab Abdelaziz, Hamidullah, Chiadmi, Al Montakhab (la sélection), Jacques Berque, Khawam, Jean Grosjean, Edouard Montet, O. Pesle et Régis Blachère on traduit le mot « Al-Boukhl » par l'avarice.

b) Pour le mot « *Chouh* », Boubakeur, Zeinab Abdelaziz, Hamidullah, Chiadmi, Al Montakhab (la sélection), Jacques Berque, Khawam, O. Pesle et Edouard Montet ont utilisé aussi le mot avarice sans prendre en considération la différence entre les mots « *Al-Boukhl* », « *Chouh* » en arabe. De sa part, Jean Grosjean a utilisé le mot laderie qui signifie avarice sordide pour le mot « *Chouh* ». Quant à Régis Blachère, il a utilisé le mot chiche.

c) Concernant le mot « *Danin* », les traducteurs l'ont traduit de la manière suivante : Boubakeur : « Il n'est pas discret sur le mystère ». Zeinab Abdelaziz : « Il n'est point tenace de l'Occulte ». Hamidullah : « et il ne garde pas avarement pour lui-même ce qui lui a été révélé ». Chiadmi : « Et il n'est pas homme à être discret sur le mystère ». Al Montakhab (la sélection) : « Mohammad n'est point avare de la Révélation ». Jacques Berque : « Et il n'est pas avare du mystère ». Khawam : « Celui qu'il a vu n'est pas avare en ce qui concerne l'invisible ». Jean Grosjean : « Il n'est pas avare d'insondable ». Edouard Montet : « Et il ne se refuse pas à communiquer les mystères ». Régis Blachère : « De l'inconnaissable, il n'est pas avare ». O. Pesle :

(١٠٠) أبي الفداء إسماعيل بن عمر بن كثير القرشي الدمشقي: تفسير القرآن العظيم، مرجع سابق، المجلد السادس، صفحة رقم ٣١.

(١٠١) نفس المرجع السابق.

(١٠٢) (الَّذِينَ يَبِئُخُونَ وَيَأْمُرُونَ النَّاسَ بِالْبِخْلِ). سورة الحديد، آية رقم ٢٤.

(١٠٣) (أشحة عليكم). سورة الأحزاب، آية رقم ١٩.

(١٠٤) (وَمَا هُوَ عَلَى الْعَيْبِ بِضَنِينٍ)، سورة التكوير، آية رقم ٢٤.

« Et qu'il ne cherche pas à dissimuler les révélations qui lui sont faites ».

Les mots (*Boukhl*) et (*Chouh*) sont des termes pratiquement équivalents. Tous deux signifient un désir immodéré des richesses ou de l'argent. Cependant, le terme (*Boukhl*) porte en lui-même une insistance plus marquée sur le désir, c'est-à-dire sur l'aspect formel de l'avarice, qui est essentiellement un désordre pathologique. Par ailleurs, (*Chouh*) a une extension plus large que (*Boukhl*), car ce dernier concerne un vice personnel par rapport à l'usage de l'argent, tandis que (*Chouh*) embrasse, avec celle des individus la soif immodérée des richesses⁽¹⁰⁵⁾.

6. Les mots (Al-Jou' «الجوع»⁽¹⁰⁶⁾), (Al-Khasasa «الخصاصة»⁽¹⁰⁷⁾), (Al-Masghab «المسغبة»⁽¹⁰⁸⁾) et (Al-Makhmasa «المخمصة»⁽¹⁰⁹⁾).

a) Tous nos traducteurs ont traduit le terme (Al-Jou') par la faim ; à l'exception de Jacques Berque qui l'a traduit par la fatigue.

b) Le mot Khasasa s'est traduit de la manière suivante : Boubakeur : «besogneux ». Zeinab Abdelaziz : « Ils souffrent de pauvreté ». Hamidullah : « pénurie ». Chiadmi : « indigence ». Al Montakhab (la sélection) : « le besoin ». Jacques Berque : « en état de besoin ». Khawam : « la pauvreté ». Jean Grosjean : « la pauvreté ». Edouard Montet : « la pauvreté ». Régis Blachère : « pénurie ». O. Pesle : « indigence ».

c) Le terme (Masghaba) s'est traduit soit par disette ou famine.

d) Boubakeur, Hamidullah, Edouard Montet et Al Montakhab (la sélection) ont traduit le terme (Makhmasa) par la faim. Zeinab Abdelaziz, Jacques Berque, Khawam, Jean Grosjean et Régis Blachère l'ont traduit par la famine. Chiadmi et O. Pesle l'ont traduit par la disette.

On trouve, dans la langue arabe, une richesse sémantique pour exprimer le manque d'aliments :

1) Al-Jou' se traduit par la faim qui est une sensation qui, normalement,

(١٠٥) انظر محمد بن عبد الرحمن بن صالح الشنايع: الفروق اللغوية وأثرها في تفسير القرآن، مرجع سابق.

(١٠٦) (إِنَّ لَكَ أَلَّا تَجُوعَ فِيهَا وَلَا تَعْرَى). سورة طه، آية رقم ١١٨.

(١٠٧) (وَيُؤْتُونَ عَلَى أَنْفُسِهِمْ وَلَوْ كَانَ بِهِمْ خَصَاصَةٌ وَمَنْ يُوقِ شَخِّ نَفْسِهِ فَأُولَئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ). سورة الحشر، آية رقم ٩.

(١٠٨) (أَوْ إِطْعَامٌ فِي يَوْمٍ ذِي مَسْغَبَةٍ). سورة البلد، آية رقم ١٤.

(١٠٩) (فَمَنْ اضْطُرَّ فِي مَخْمَصَةٍ). سورة المائدة، آية رقم ٣.

traduit le besoin de manger⁽¹¹⁰⁾. C'est une expression individuelle.

2) Al-Maja'a (la famine) qui est le manque d'aliments qui fait qu'une population souffre de faim⁽¹¹¹⁾. C'est un phénomène collectif et brutal. Elle résulte d'une privation importante d'aliments dont la durée peut varier de quelques jours à plusieurs années.

3) Al-Masghaba est la famine qui aboutit à l'atrophie de l'abdomen⁽¹¹²⁾. Ce terme « Al-Masghaba » désigne la faim avec la fatigue.

4) Khasasa a lieu quand la quantité de la nourriture est inadaptée au besoin. On peut la traduire par la malnutrition. L'imam Al-Razi affirme, dans son exégèse que le terme Khasasa signifie la pauvreté⁽¹¹³⁾.

7. Les mots (Amata «امات»⁽¹¹⁴⁾) et (Tawaffa «توفى»⁽¹¹⁵⁾)

a) Tous les traducteurs ont traduit *amatahou* (اماته) par l'expression suivant : « Allah le fit mourir ».

b) Concernant *Moutawafik*, les traducteurs l'ont traduit de la manière suivante : Boubakeur : « Je vais, certes, te rappeler, t'élever vers moi ». Hamidullah : « Je vais mettre fin à ta vie terrestre t'élever vers Moi ». Zeinab Abdelaziz : «Je vais Rappeler, Je t'Élèverai vers Moi ». Chiadmi : « Je vais mettre fin à ta mission sur Terre, t'élever vers Moi ». Al Montakhab (la sélection) : « Je vais mettre un terme à ta vie. Je ne permettrai à personne de te tuer. Je vais t'élever jusqu'à Moi ». Jacques Berque : « Voici que Je te recouvre, t'élève vers Moi ». Khawam : « Je vais te rappeler à Moi, comme ceux qui meurent, t'élever vers Moi ». Jean Grosjean : « je vais te rappeler à moi, te hausser à moi ». Edouard Montet : « C'est Moi, qui te ferai mourir et c'est Moi qui t'élèverai jusqu'à Moi ». Régis Blachère : « Je vais te rappeler (tawaffa) à Moi, t'élever vers Moi ». O. Pesle : « C'est moi qui mettrai fin à ta mission, et je te rappellerai à moi ».

110. Cf. Le Petit Robert.

111. Id. ibid.

(112) انظر محمد الرازي فخر الدين: التفسير الكبير ومفاتيح الغيب، مرجع سابق، الجزء الحادي عشر، صفحة رقم ١٤٣.

(113) المرجع السابق، الجزء التاسع والعشرون، صفحة رقم ٢٨٩.

(114) (فَأَمَّا اللَّهُ مِثْلَ عَامٍ). سورة البقرة، آية رقم ٢٥٩.

(115) (إِذْ قَالَ اللَّهُ يَا عِيسَى ابْنُ مَرْيَمَ إِنِّي جَاعِلُكَ لِلنَّاسِ آيَةً). سورة آل عمران، آية رقم ٥٥.

La problématique de la synonymie ...Dr. Abdel Rahman Al-Khodary

Les "Mawt" et "wafat" ne sont pas identiques. Le "Mawt" ne désigne que la mort représentant la cessation définitive de la vie. *Wafat* peut avoir plusieurs sens selon le contexte tels que : rappeler, endormir, suspendre le cours de la vie, récupérer intégralement une dette ⁽¹¹⁶⁾. On trouve le même verbe "tawaffa" dans d'autres endroits du Coran avec une signification autre que la mort :

« Et c'est Lui qui vous rappelle la nuit⁽¹¹⁷⁾ ». (Sourate 6 : verset 60).

« Allah reçoit les âmes au moment de leur mort ainsi que celles qui ne meurent pas au cours de leur sommeil⁽¹¹⁸⁾ ». (Sourate 39 : verset 42).

Ibn Kathir interprète le mot « tawaffaytani » comme un sommeil profond semblable à la mort ⁽¹¹⁹⁾. Certains exégèses suggèrent le considérer comme un future et le sens serait : « Je t'élève vers Moi et te ferai mourir » ⁽¹²⁰⁾.

Le mot « tawaffaytani » doit être traduit à la lumière de l'autre verset affirmant que Jésus n'a pas été tué et n'a pas été crucifié. Ce verset oppose un démenti catégorique aux allégations des Juifs sur la prétendue mort de Jésus sur la croix. La meilleure traduction de ce verset est celle de Zeinab Abdelaziz : « Je vais Rappeler, Je t'Élèverai vers Moi ».

(116) محمد متولي الشعراوي: تفسير الشعراوي، مرجع سابق، المجلد الثالث، صفحة رقم ١٥٠٨.

(117) (وَهُوَ الَّذِي يَتَوَفَّاكُم بِاللَّيْلِ). سورة الأنعام، آية رقم ٦٢.

(118) (اللَّهُ يَتَوَفَّى الْأَنْفُسَ حِينَ مَوْتِهَا وَالَّتِي لَمْ تَمُتْ فِي مَنَاقِبِهَا). سورة الزمر، آية رقم ٤٢.

(119) محمد متولي الشعراوي: تفسير الشعراوي، مرجع سابق، المجلد الثالث، صفحة رقم ١٥٠٨.

(120) انظر محمد الرازي فخر الدين: التفسير الكبير ومفاتيح الغيب، مرجع سابق، الجزء الثامن، صفحة رقم ٧٤.

Concernant la cessation de la vie en français, on trouve trois termes (trépas, décès, mort). Trépas est poétique et emporte dans son idée le passage d'une vie à l'autre. Mort est du style ordinaire et signifie la cessation de vivre. Décès est d'un style plus recherché, tenant un peu de l'usage de Palais et marque proprement le retranchement du nombre des mortels. Le second de ces mots se dit à l'égard de toutes sortes d'animaux, et les deux autres ne se disent qu'à l'égard de l'homme. Un trépas glorieux est préférable à une vie honteuse. La mort est le terme commun de tout ce qui est animé sur la Terre. Toute succession n'est ouverte qu'au moment du décès. Le trépas ne présente rien de laid à l'imagination ; il veut même faire envisager quelque chose de gracieux dans l'éternité. Le décès ne fait naître que l'idée d'une peine, causée par la séparation des choses auxquelles on était attaché. Mais la mort présente quelque chose de laid et d'affreux⁽¹²¹⁾.

8. Les mots (Zawaj «زواج»⁽¹²²⁾) et (Nekah «نكاح»⁽¹²³⁾)

a) Pour le mot *Zawwaj*, certains traducteurs l'ont rendu par « donner comme épouse » et d'autres l'ont rendu par « donner en mariage ».

b) Concernant le mot *Nakaha*, tous les traducteurs l'ont rendu par épouser.

Linguistiquement, l'expression "*Zawaj*" renvoie au chiffre deux, au couple, à la parité, à la femme et l'homme réunis⁽¹²⁴⁾. Cette expression représente une étape, en l'occurrence la rencontre de deux volontés, l'union de deux personnes de sexe différent, dans la formation de l'union matrimoniale en vue des relations sexuelles (*Nikah*). Le terme mariage désigne, en français, l'union légitime de deux personnes dans les conditions prévues par la loi⁽¹²⁵⁾. C'est une réunion symbolique ou effective de l'homme et de la femme.

Quant au "*Nikah*", ce terme dérive de verbe "*Nakaha*" qui signifie "se marier" et "pénétrer", "entretenir des relations intimes"⁽¹²⁶⁾. Il fait référence aux relations

121. Cf. L'Abbé Girard: Synonymes français, leurs différentes significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse, Op. cit., p. 224.

(١٢٢) (فَلَمَّا قَضَى زَيْدٌ مِنْهَا وَطَرًا زَوَّجْنَاكَهَا). سورة الأحزاب، آية رقم ٣٧.

(١٢٣) (وَلَا تُنكِحُوا مَا نَكَحَ آبَاؤُكُمْ مِنَ النِّسَاءِ إِلَّا مَا قَدْ سَلَفَ). سورة النساء، آية رقم ٢٢.

(١٢٤) انظر لسان العرب.

125. Cf. Le Petit Robert.

(١٢٦) انظر لسان العرب.

intimes conformément au verset qui dit : « Si le mari répudie une troisième fois sa femme, il ne lui est plus permis de la reprendre que lorsqu'elle aura épousé un autre homme »⁽¹²⁷⁾. (Sourate 2 : verset 230).

Il désigne aussi l'acte de mariage conformément au verset coranique suivant : « Et ne vous mariez pas avec celles dont vos pères se sont mariés »⁽¹²⁸⁾. (Sourate 4 : verset 22). Un autre verset affirme que le "Nikah" désigne le mariage sans consommation : « Si vous épousez des croyantes et que vous les répudiez ensuite, avant la consommation du mariage, vous n'avez aucun droit au délai de viduité sur elles »⁽¹²⁹⁾.

Toutefois sa désignation de la relation sexuelle est prioritaire conformément au verset coranique qui dit : « Le débauché qui commet l'adultère, ne cherche pour compagne qu'une femme débauchée qui a déjà commis le péché d'adultère ou celui du polythéisme. De même, la femme débauchée adultère ne commet ce crime qu'avec un débauché adultère ou polythéiste⁽¹³⁰⁾ ». On sait bien que le débauché fait des relations sexuelles sans mariage⁽¹³¹⁾.

"Nikah" désigne non seulement l'état de mariage dans sa globalité, mais également la consommation de l'union. Et le *Zawaj* désigne le lien conjugal.

9. Les mots ('Aqer « عاقر⁽¹³²⁾ ») et ('Aqim « عقيم⁽¹³³⁾ »)

Tous nos traducteurs ont traduit les mots (Aqr et Aqim) par stérile, tout en considérant les deux termes comme synonymes.

a) Le terme Aqim est l'impossibilité totale à concevoir. Cela concerne les

(١٢٧) (فَإِنْ طَلَّقَهَا فَلَا تَحِلُّ لَهُ مِنْ بَعْدِ حَتَّى تَنْكِحَ زَوْجًا غَيْرَهُ). سورة البقرة، آية ٢٣٠.

(١٢٨) (وَلَا تَنْكِحُوا مَا نَكَحَ آبَاؤُكُمْ مِنَ النِّسَاءِ إِلَّا مَا قَدْ سَلَفَ). سورة النساء، آية رقم ٢٢.

(١٢٩) (يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِذَا نَكَحْتُمُ الْمُؤْمِنَاتِ ثُمَّ طَلَقْتُمُوهُنَّ مِنْ قَبْلِ أَنْ تَمْسُوهُنَّ فَمَا لَكُمْ عَلَيْهِنَّ مِنْ عِدَّةٍ تَعْتَدُونَهَا فَمَيِّعُوهُنَّ وَسَرَخُوهُنَّ سَرَاحًا جَمِيلًا). سورة

الأحزاب، آية رقم ٤٩.

(١٣٠) (الزَّانِي لَا يَنْكِحُ إِلَّا زَانِيَةً أَوْ مُشْرِكَةً وَالزَّانِيَةُ لَا يَنْكِحُهَا إِلَّا زَانٍ أَوْ مُشْرِكٌ وَحُرْمٌ ذَلِكَ عَلَى الْمُؤْمِنِينَ). سورة النور، آية رقم ٣.

(١٣١) انظر محمد متولي الشعراوي: تفسير الشعراوي، مرجع سابق، المجلد الرابع، صفحة رقم ٢٠٩١.

(١٣٢) (وامرأتى عاقر). سورة آل عمران، آية رقم ٤٠.

(١٣٣) (وَقَالَتْ عَجُوزٌ عَقِيمٌ). سورة الذاريات، آية رقم ٢٩.

hommes et les femmes conformément au verset coranique qui dit : « Et Il rend stérile qui Il veut »⁽¹³⁴⁾.

Ce terme peut se rendre en français par stérile. C'est l'incapacité à la génération, à la reproduction par défaut de production de spermatozoïdes (chez l'homme) ou d'ovules (chez la femme) ou par suite de circonstances s'opposant à la fécondation⁽¹³⁵⁾.

b) Le mot "*Aqer*" qui signifie infertile est l'incapacité de concevoir. C'est une incapacité provisoire dont le traitement est possible. Le Coran dit :

« Ma femme était stérile et l'est encore. Accorde-moi par Ta grâce, un fils qui sera mon successeur auprès de mon peuple »⁽¹³⁶⁾.

Il faut distinguer l'infertilité humaine et la stérilité humaine. La stérilité est l'incapacité de concevoir naturellement, de porter ou d'accoucher un enfant sain⁽¹³⁷⁾.

Infertilité est la difficulté, voire l'impossibilité, à donner la vie⁽¹³⁸⁾.

Le terme (*Aqim*) "stérile" est utilisé dans les cas où l'incapacité à concevoir est définitive (infertilité définitive) ; avant de prouver ce caractère définitif, il faut mieux utiliser le terme (*Aqer*) "infertilité".

Conclusion :

A peu près tous les linguistes arabes et français proposent la même définition pour la synonymie : Quand deux mots peuvent être remplacés l'un pour l'autre sans modifier le sens général de la phrase. Nous trouverons, cependant, entre ces mots des rapports assez étroits, des degrés différents, des nuances légères, parfois réelles qui les diversifient les uns des autres.

D'autre part, le Coran est écrit en "arabe pur" et que son style est considéré comme "inimitable". Le Coran lui-même insiste à maintes reprises sur son caractère

⁽¹³⁴⁾ (وَيَجْعَلُ مَنْ يَشَاءُ عَقِيمًا إِنَّهُ عَلِيمٌ قَدِيرٌ). سورة الشورى، آية رقم ٥٠.

135. Cf. Le Petit Robert.

⁽¹³⁶⁾ (وَكَانَتِ امْرَأَتِي عَاقِرًا فَهَبْ لِي مِنْ لَدُنْكَ وَلِيًّا). سورة مريم، آية رقم ٥.

137. Cf. La stérilité humaine, Wikipédia.

138. Cf. Infertilité, Wikipédia.

La problématique de la synonymie ...Dr. Abdel Rahman Al-Khodary

arabe : « Voici un Livre dont les versets sont clairement exposés ; un Coran arabe, destiné à un peuple qui comprend »⁽¹³⁹⁾. (Sourate 41 : verset 3). L'arabe est la langue dans laquelle Allah s'adresse aux gens. A ce propos, Omar ibn Alkhattab a dit : « Apprenez la langue arabe car elle fait partie de votre religion et apprenez les obligations car ceci fait partie de votre Religion⁽¹⁴⁰⁾ ». Le choix des mots employés dans le Coran est tout à fait exceptionnel, aussi bien dans le sens de la fluidité du texte que dans celui de l'effet de style.

Il n'y a pas de synonymes parfaits dans la langue arabe et surtout dans le Coran. Il y a toujours une différence, aussi minime soit-elle, entre des synonymes. Chaque terme dans le Coran est choisi avec une précision parfaite de sorte qu'il n'ait pas de meilleur et plus juste substitut. Il n'y a pas de "doublon" ni de "redite" dans le Coran. Tous les mots ont leurs propres significations. Cependant, il existe des mots identiques des clans arabes différents qui ont le même sens. Ce sont des mots nés des dialectes arabes.

Les arabes de la péninsule arabique parlaient des dialectes de la langue arabe, et puis la révélation du coran s'est faite avec le dialecte du Hedjaz donc spécialement celui de Qorayche tout en empruntant des mots d'autres dialectes pour faciliter la compréhension du Coran aux autres tribus. Cet emprunt a abouti à l'existence des mots identiques dans le Coran.

A travers cette modeste recherche, on se rend donc bien compte qu'une traduction du Coran ne peut être qu'explicative et interprétative. La traduction est un instrument de communication imparfait et amoindrit l'éloquence du Coran. Même si les mots arabes se substituent dans plusieurs contextes, ils ne sont pas interchangeables dans tous les contextes. Il y a, en effet, des termes coraniques qui se ressemblent mais n'ont pas la même signification. Chaque mot coranique occupe parfaitement sa place et ne peut être déplacé ou remplacé par un synonyme sans que la phrase ne perde de sa beauté ou de son sens.

Les Noms d'Allah ne sont pas, par exemple, synonymes. Il y a des Noms qui

(¹³⁹) (كِتَابٌ فُصِّلَتْ آيَاتُهُ قُرْآنًا عَرَبِيًّا لِقَوْمٍ يَعْلَمُونَ). سورة فصلت، آية رقم ٣.

(¹⁴⁰) عن عمر رضي الله عنه أنه قال (تعلموا العربية فإنها من دينكم وتعلموا الفرائض فإنها من دينكم). أحمد بن عبد الحليم بن عبد السلام بن تيمية: اقتضاء

الصراف المستقيم لمخالفة أصحاب الجحيم، مكتبة راشد، الرياض، المجلد الأول، صفحة رقم ٤٧٠.

La problématique de la synonymie ...Dr. Abdel Rahman Al-Khodary

désignent la création du néant à l'existence, d'autres Noms désignent la décision de la création et d'autres Noms encore désignent la forme qu'Allah lui donne après la création. Allah est Créateur du fait que c'est Lui qui détermine, Il est Producteur du fait qu'Il est Concepteur, et Il est Formateur du fait qu'il ordonne de la façon la plus parfaite les formes des choses conçues et inventées.

Nous avons observé que plusieurs traducteurs ont tenté de traduire le Coran à la lumière de l'enseignement chrétien. Cela consiste à considérer les *wafat* et *mawt* sont synonymes pour faire croire aux musulmans que Jésus est passé par la mort et que le Coran ne remet pas en cause sa prétendue crucifixion. Or, pour l'islam, Jésus n'est pas mort et ne mourra qu'après la destruction de l'Antéchrist (Dajjal).

Tout cela nous invite à attirer l'attention sur l'importance de la révision et de la récorrection des traductions du Coran et sur l'utilisation de quelques versions françaises du Coran avec prudence.

Bibliographie

Traduction du Coran

1. Al Montakhab (la sélection) » Exégèse du Saint Coran Arabe/Français, Al- Azhar, éd. Al Ahram, le Caire, 1997.
2. Boubakeur Hamza : Le Coran, Traduction française et commentaire.
3. Chiadmi Mohammed : Le Noble Coran, Nouvelle traduction française du sens de ses versets, édition de Tawhid.
4. Edouard Montet : Le Coran, édition Payot, Paris, 1998.
5. Hamidullah : Le noble Coran et la traduction en langue française de ses versets.
6. Jacques Berque : Le Coran, Essai de traduction de l'arabe, éd. Sindbad, Paris, 1990.
7. Jean Grosjean : Le Coran, éditions Philippe Lebaud, Paris, 1979.
8. Khawam : Le Coran, Traduction sur la Vulgate arabe, Maisonneuve et Larose, Paris.
9. O. Pesle et Ahmed Tidjani : Le Coran, édition Larose, Paris, 1954.
10. Régis Blachère : Le Coran, éditions Philippe Lebaud, Paris, 2005.
11. Zeinab Abdelaziz: Le Qur'an, Traduction française du sens de ses versets, Alexandrie, 2009.

Ouvrages généraux français

1. B. Lafaye : Le dictionnaire des synonymes de la langue française, Hachette, Paris, 1884.
2. Edouard Montet : Le Coran, éd. Payot, Paris, 1998.
3. Francine Costet-Tardieu : Un réformiste à l'université al-Azhar, CEDEJ, Le Caire, 2005.
4. G. Mounin : Dictionnaire de linguistique, P.U.F, Paris, 1979, p. 317.
5. Geneviève Gobillot et Michel Cuypers : Le Coran, éd. Le Cavalier Bleu, Paris, 2007.
6. Guy de Maupassant et Maurice Nadeau : Pour Gustave Flaubert, éd. Complexe, 1986.
7. Ibn Abi Zayd Al-Qayrawani : La Risala, Dar El Fikr, Beyrouth, 1993.
8. Interprétation : aspects sémantiques et pragmatiques : Entre théorie et applications, sous la direction de Lidia Frączak, Presse Universitaires Blaise-Pascale.
9. J. L. Ferri De S. T Constant : L'art de traduire, le latin en français, ANGERS, Paris, 1808.
10. L'Abbé Girard : Synonymes français, leurs différentes significations et le choix

qu'il en faut faire pour parler avec justesse, tome second, Arouen, 1767.

11. La polysémie ou l'empire des sens : lexique, discours et représentations, sous la direction de Sylvianne REMIE-GRAUD et Louis PANIER, Lyon : Presses Universitaires, 2003.
12. Marie-Laure Elalouf et autres : Préparation au concours de professeur des écoles, Groupe de Boeck, Bruxelles, 2008.
13. Mohammad Abdallah Draz : Initiation au Coran, éd. Beauchesne, 2005.
14. Roger Arnaldez : Fakhr al- Din al-Razi, commentateur du Coran et philosophe, librairie philosophique J. Vrin, 2002.
15. Rostislav Kocourek : Essais de linguistique française et anglaise : mots et termes, sens et textes, éd. Peeters 2001.
16. Royer Arnaldez : Les sciences coraniques : grammaire, droit, théologie et mystique Bibliothèque nationale de France, Paris, 2005.

Ouvrages généraux arabes

١. أبي الفتح ضياء الدين نصر الله بن محمد ابن محمد بن عبد الكريم المعروف بابن الأثير: المثل السائر في أدب الكاتب والشاعر، تحقيق محمد محي الدين عبد الحميد، طباعة شركة ومطبعة مصطفى البابي الحلبي بمصر سنة ١٣٥٨هـ.
٢. أبي الفداء إسماعيل بن عمر بن كثير القرشي الدمشقي: تفسير القرآن العظيم، دار طيبة، ١٩٩٩.
٣. أحمد بن عبد الحلیم بن عبد السلام بن تيمية: اقتضاء الصراط المستقيم لمخالفة أصحاب الجحيم، مكتبة راشد، الرياض.
٤. أحمد بن عبد الحلیم بن عبد السلام بن تيمية: مجموع فتاوى شيخ الإسلام أحمد ابن تيمية، مجمع الملك فهد، المدينة المنورة، ٢٠٠٤.
٥. أحمد بن فارس: الصحاحي في فقه اللغة وسنن العرب في كلامها، تحقيق احمد حسن يسبح، دار الكتب العلمية، بيروت، لبنان، الطبعة الأولى. ١٤١٨هـ / ١٩٩٧م.
٦. إسماعيل بن كثير الدمشقي: تفسير القرآن العظيم، دار المعرفة - بيروت - لبنان، الطبعة الثامنة ١٩٩٦.
٧. جار الله أبو القاسم محمود بن عمر الزمخشري: الكشاف عن حقائق غوامض التنزيل وعيون الأقاويل في وجوه التأويل، دار الكتاب العربي، بيروت، ١٤٠٧هـ.
٨. جمال الدين عبد الرحمن بن علي الجوزي: زاد المسير في علم التفسير، المكتب الإسلامي، بيروت، الطبعة الثالثة، ١٩٨٤.
٩. شمس الدين أبي عبد الله القرطبي: الأسنى في شرح أسماء الله الحسنى وصفاته، المكتبة العصرية، بيروت.

La problématique de la synonymie ...Dr. Abdel Rahman Al-Khodary

١٠. شمس الدين السرخسي: المبسوط، دار المعرفة، بيروت.
١١. عصمة بينارق وخالد ارن: الببليوغرافيا العالمية لترجمات معاني القرآن الكريم، ط١، إسطنبول، مركز الأبحاث للتاريخ والفنون والثقافة الإسلامية منظمة المؤتمر الإسلامي، ١٩٨٦م.
١٢. محمد الرازي فخر الدين: التفسير الكبير ومفاتيح الغيب، دار الفكر، بيروت، ١٩٨١.
١٣. محمد بن إسماعيل أبو عبد الله البخاري الجعفي: صحيح البخاري، دار طوق النجاة، الطبعة: الأولى، ١٤٢٢هـ عبد الرحمن جلال الدين السيوطي: المزهري في علوم اللغة وأنواعها، دار التراث، القاهرة.
١٤. محمد بن صالح العثيمين: شرح مقدمة التفسير لابن تيمية، الطبعة الثانية، دار الوطن، الرياض، ١٩٩٥.
١٥. محمد بن عبد الرحمن الشيرازي الشافعي: جامع البيان في تفسير القرآن، دار الكتب العلمية، بيروت، ٢٠٠٤.
١٦. محمد بن عبد الرحمن بن صالح الشايع: الفروق اللغوية وأثرها في القرآن الكريم، الرياض، مكتبة العبيكان، ١٩٩٣.
١٧. محمد متولي الشعراوي: أسماء الله الحسنى، مطابع أخبار اليوم، القاهرة.
١٨. محمد متولي الشعراوي: تفسير الشعراوي، دار الجيل، القاهرة، ١٩٩٢.
١٩. محي الدين محاسب: التحليل الدلالي في الفروق في اللغة لأبي هلال العسكري، دار الهدى، المنيا، ٢٠٠٤.
٢٠. ناصر الدين أبي الخير البيضاوي: أنوار التنزيل وأسرار التأويل، دار إحياء التراث العربي، بيروت، الطبعة الأولى.

Dictionnaires et Encyclopédie

1. Le Petit Robert,
2. Lissan Al-'Arab.
3. Wikipédia (encyclopédie électronique).